



Commission de l'Environnement
de Bruxelles et Environs asbl

BELGIQUE-BELGIË
P.P
1030 BRUXELLES 3
P003388

- *Moeraske-Walckiers*
- *Hof ter Musschen*
- *Moulin d'Evere et Jardin des Aromatiques*
- *Fournil de l'Hof ter Musschen*
- *Potager biologique du Houtweg*

L'Echo du Marais

N°106 - Juin 2013 – Périodique trimestriel



EDITORIAL	3
MOERASKE : DES TRAVAUX DANS LA FRICHE DU CHATEAU D'EAU.....	3
VIE DE LA CEBE	6
ENTRE RUCHES ET FLEURS A L'HOF TER MUSSCHEN.....	6
ARTICLES – MINI-DOSSIERS	8
LA BOTANIQUE DES RUES (4) - UNE JOLIE PIONNIÈRE : LA SAXIFRAGE TRIDACTYLE (SAXIFRAGA TRIDACTYLITES)	8
JAPONAISERIES.....	9
NOUVELLES DE BRUXELLES NATURE : ABATTAGES EN SÉRIE	10
NOS SITES	11
CONFIRMATION DE LA RICHESSE MALACOLOGIQUE DE L'HOF TER MUSSCHEN, SITE NATURA 2000	11
SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE LA WOLUWE À HAUTEUR DE L'HOF TER MUSSCHEN.....	13
OBSERVATIONS	15
DU "BEAU MONDE" LE LONG DE LA WOLUWE : OBSERVATION D'UN CAMPAGNOL TERRESTRE (FORME AQUATIQUE) !.....	15
UN PRINTEMPS PROMETTEUR.....	16
ACTIONS	17
OPÉRATION CHLOROPHYLLE – RAPPORT 07 (JUN 2013)	17
C'EST (ENFIN) LE PRINTEMPS !	21
COURRIER DES LECTEURS : ÉDITORIAL EDM 105	23
LA FLORE BLEUE POUR DÉBUTANTS !	24
PRODUITS & PUBLICATIONS	25
AGENDA	26
VISITES - ANIMATIONS - GESTION.....	26
COTISATIONS ET DONS	27
NUIT EUROPEENNE DES CHAUVES-SOURIS (NEC) A WOLUWE-SAINT-LAMBERT	27
DATES.....	28



CEBE asbl – MOB vzw

Rue Mosselmannsstraat 44

1140 Evere

02 / 242 50 43

N° d'entreprise : 0438798306

info@cebe.be <http://www.cebe.be/cebe>

Compte bancaire (IBAN) : BE 56-2100-3244-0488 (cotisations & dons)

BE 19-0015-1170-7412 (autres paiements)

(BIC Bénéficiaire : GEBA BE BB)



Visites



Guidées, libres, sur demande

Moeraske

Hof ter Musschen

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

christianrombaux@skynet.be

Visites mensuelles : gratuites (cf. dernière page).

Visites sur demande : payantes (20 personnes max).

Scolaires

Moeraske

Hof ter Musschen

Anne-Marie Paelinck

02 / 215 00 23 (avant 19 h 30)

am.paelinck@gmail.com

Des initiations à la nature, pour les écoles, sont organisées en semaine (€ 1 par enfant).



Activités - Gestion



Moeraske

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

christianrombaux@skynet.be

Hof ter Musschen

Michel Durant

0479 / 904 879

michel.mejg.durant@belgacom.net

Potager biologique

Michel Moreels

02 / 460 38 54

michel.moreels57@hotmail.be

Jardin des Aromatiques

Michel Moreels

02 / 460 38 54

michel.moreels57@hotmail.be

Fournil de l'Hof ter Musschen

David Waiengnier

02 / 216 38 32 (soir)

fournil@cebe.be

Trésorier ASBL

Patrick Vanden Borre

0478 / 97 95 10

pat.vandenborre@skynet.be

Secrétaire ASBL

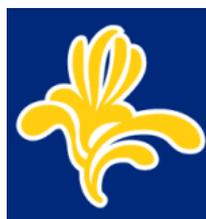
Jean-Philippe Coppée

02 / 242 30 85 (soir)

info@cebe.be

La CEBE tient à remercier Madame la Ministre de l'Environnement, Evelyne Huytebroeck, les Collèges des Bourgmestre et Echevins d'Evere, de Schaerbeek et de Woluwe-Saint-Lambert pour les subsides qu'ils nous ont attribués en 2012.

Avec l'aide de la **Région de Bruxelles-Capitale**.





Editorial

Moeraske : Des travaux dans la friche du Château d'eau

Par Michel Moreels

Rien n'est moins tranquille que l'existence d'un site naturel de haute valeur biologique et reconnu légalement comme tel par les pouvoirs publics ! A cette entame, vous allez penser que je reviens sur le dossier Walckiers et le projet iconoclaste (en lecteur de Tintin, je rajouterais aussi bachi-bouzouk et anacoluthes !) qui prévoit de le traverser, d'y installer une plaine de jeux... et j'en passe des pires et des pas meilleures. Non, quoique l'actualité soit là aussi en train de nous rattraper via le PRAS démographique... mais cela c'est une autre histoire !

Toujours des travaux, encore des travaux

Cette histoire-ci, c'est celle de ces travaux qui ont débutés en mars, en bordure immédiate du site, aux environs du bassin d'orage d'Evere, dans ce que nous appelons la friche du Château d'eau... à l'opposé du Walckiers, à l'autre bout du Moeraske. Cette zone est assez particulière, car :

- même si elle fait partie du site du Moeraske,
- même si elle est reprise en Zone Verte de Haute Valeur Biologique au PRAS,
- même si elle est classée, et
- même si la CEBE l'a souvent gérée ...

elle appartient aux promoteurs du "Lotissement Rue de Verdun", lotissement qui jouxte l'est de la réserve et dont l'aménagement est en voie de finalisation. Rappelez-vous, c'est celui dont nous vous parlions déjà dans l'EDM 99 (sept-oct 2011) dans l'article « Requiem pour *Candidula intersecta* ! ».

En mars 2013, lorsque les travaux ont commencé dans la friche, le moins que l'on puisse en dire est qu'ils nous ont inquiétés. En peu de jours, nous avons vu le talus du bassin d'orage être fortement déboisé et se voir doté d'une assise pour y installer un cheminement pour piétons et cyclistes. Pire, la friche, qui abrite des espèces animales intéressantes, a été tellement traversées par de lourds engins de chantier que celle-ci ne fut rapidement plus différenciable de la zone bordant les constructions du dit lotissement !

Tout ceci sans aucune explication ! Ni de la part de l'entrepreneur chargé des travaux, ni de celles des promoteurs. Silence radio total, tant de l'IBGE, que de la Direction des Monuments et Sites, ou que de la Commune d'Evere, tous interrogés à maintes reprises et avec rappels. Période de Pâques sans doute, période non propice pour nous répondre !

Et puis durant la seconde semaine des vacances de Pâques, la réponse -tardive, mais réponse quand même !- est venue de l'IBGE : « ces travaux s'inscrivent dans le cadre de ce qu'on appelle les charges d'urbanisme ». Patatras ! Quoique très intrusifs, ceux-ci sont tout à fait légaux !

Pour rappel, les charges d'urbanisme pour les "permis de lotir" existent à Bruxelles depuis bien avant que la région ne soit Région. Sur cette base, les autorités (régionales) peuvent subordonner la délivrance d'un permis à des charges qui peuvent tout aussi bien être la réalisation de bâtiments publics, d'espaces verts, de logements, de voiries,... Il s'agit, en quelque sorte, d'exiger d'un promoteur que celui-ci "gomme", par des compensations, le déséquilibre fonctionnel et/ou humain induit par l'acceptation de son projet. Ces charges d'urbanisme sont depuis toujours sujettes à controverses étant considérées, selon les intervenants, comme excessives ou trop accessoires. Mais de plus la confidentialité, voire le secret, qui, généralement, accompagne leur discussion, et dont monde associatif et citoyens lambda sont presque toujours exclus, pose un problème pour le moins de transparence... mais aurait-on aussi tendance à penser de démocratie !

Très concrètement.

Nous regrettons de ne pas avoir été avertis au préalable de la nature de ces travaux et d'avoir dû multiplier les contacts... pour recevoir une seule et brève réponse.

Mais plus que cela, nous déplorons surtout que l'ensemble de la zone -que ces travaux entendent préserver et mettre mieux en valeur !- ait été dégradée au grand dam de la population de rats des moissons qui y vit et dont on ne sait s'ils ont pu se réfugier ailleurs. Enfin, comme dans tous les aménagements de l'IBGE, nous estimons aussi que l'assise du chemin est trop large et trop consommatrice de superficies.

Cela étant, nous reconnaissons que le passage du cheminement dans le talus est une bonne solution (à condition de condamner celui existant toujours dans la friche), que l'idée de protéger la zone par une clôture à nos faveurs et que la réalisation d'un bassin de retenue d'eau contigu à la zone est potentiellement des plus intéressantes, à la condition que l'eau veuille bien s'y maintenir suffisamment.

Comme vous pouvez vous y attendre, nous ne manquerons pas de revenir sur ce projet au gré de l'avancement des travaux. Avant-goût dans les photos qui suivent...

Chronique d'un « massacre » non annoncé – le choc des photos



1 : Situons-nous tout d'abord - Vue aérienne et extrait de la carte d'affectation des sols (PRAS) – le tracé blanc reprend l'emplacement de la friche. Le cordon des nouvelles constructions du lotissement est bien visible. La virgule claire sur la photo aérienne indique la tranchée pour les eaux de ruissellement du lotissement.



2



3

2 : 16/03/2013 – Jacques donne l'alerte. Des tas d'arbres abattus jouxtent la friche (Jacques Rosès – © 2013 CEBE-MOB)

3 : 17/03/2013 – La friche n'est plus qu'un champ labouré (Bart Hanssens – © 2013 CEBE-MOB)

(NB : Troisième semaine de mars : premières prises de contact avec les diverses autorités)



4



5

4 : 31/03/2013 – On dirait qu'un grand prix de moto-cross a été organisé dans la friche ! (Bart Hanssens – © 2013 CEBE-MOB)

5 : 1/04/2013 – Le talus existant a été entamé pour y intégrer le chemin (Jacques Rosès – © 2013 CEBE-MOB)



6



7

6 : 3/04/2013 – L'assise du chemin a été placée (Jacques Rosès – © 2013 CEBE-MOB)

(NB : Deuxième semaine d'avril : enfin une réponse. Ces travaux sont réalisés dans le cadre de charges d'urbanisme liées au lotissement de la rue de Verdun)

7 : 20/04/2013 – Le chemin consomme décidément beaucoup de surface (Michel Moreels – © 2013 CEBE-MOB)



8



9

8 : 1/05/2013 – Le gros des travaux est fini. Les promeneurs peuvent emprunter le cheminement. Un beau morceau de la friche a disparu sous le remblai de sable (Jean-Philippe Coppée – © 2013 CEBE-MOB)

9 : 1/05/2013 – La tranchée permettant de recueillir les eaux de ruissellement du lotissement (Jean-Philippe Coppée – © 2013 CEBE-MOB)



10



11

Le jeu des différences !

10 : La friche au printemps 2011 (Jacques Rosès – © 2013 CEBE-MOB)

11 : La friche deux ans plus tard (printemps 2013) (Jean-Philippe Coppée – © 2013 CEBE-MOB)



Vie de la CEBE

Entre ruches et fleurs à l'Hof ter Musschen

Par Jean Randoux

Une matinée ensoleillée et douce, voilà le cadre météorologique idéal offert aux visiteurs de l'Hof-ter-Musschen, ce dimanche 5 mai.

Il faut dire que le thème était double :

- d'une part, découvrir les fleurs, plus ou moins mellifères, de la prairie humide et du verger,
- d'autre part, s'approcher, en tenue correcte, des ruches.

Parmi les 35 personnes recensées ayant fait le déplacement, 18 ont participé, à la fois à l'animation « rucher » et à la promenade, les autres choisissant soit les abeilles, soit la balade.

Brigitte Cornet, apicultrice, et son équipe spécialisée ont révélé les secrets de l'apiculture, à l'aide de panneaux didactiques, de multiples pièces de matériel et, surtout, de vrais bourdonnements autour des ruches et des oreilles des participants.

Une véritable « leçon de choses », agrémentée de dégustations diverses : miel, vin de miel... !

Voici d'ailleurs quelques photographies illustrant l'excellente ambiance qui émanait d'un public enchanté.



D'abord l'équipement (HTM – mai 2013)
Raymond Beys - © 2013 CEBE-MOB



Au cœur du rucher (HTM – mai 2013)
Raymond Beys - © 2013 CEBE-MOB



Leçon de choses (HTM – mai 2013)
Raymond Beys - © 2013 CEBE-MOB



Les bons produits de la ruche (HTM – mai 2013)
Raymond Beys - © 2013 CEBE-MOB

Côté balade, il fallait bien revenir sur le printemps tardif de cette année : les mouches de la Saint-Marc (25 avril) volaient début mai. Malgré tout le renouveau est là. En une semaine on a vu le chemin d'entrée passer de la calvitie au total vert tendre !

Les plantes mellifères, ce sont celles qui attirent les abeilles. Elles y viennent puiser le nectar, matière première du miel, ainsi que le pollen, incomparable « Blédina » de leurs larves.

Par extension, ces végétaux attirent de nombreux autres insectes, avides d'énergie sucrée pour leur satisfaction immédiate. En quelque sorte, le nectar, c'est le sucre immédiatement consommable, tandis que le miel, c'est le sucre conservable, après transformation dans la ruche.

Dès le départ, le long de la double haie d'entrée, une plantule présente en de nombreux exemplaires, attira notre attention; il s'agissait – aussi bizarre que cela puisse paraître – de celle du Sureau noir (*Sambucus nigra*). Les cotylédons, et même les deux feuilles suivantes, sont infiniment différentes des feuilles composées de l'adulte. Et pourtant, même si les fleurs n'étaient pas encore ouvertes, il était de bon ton de présenter, dès le départ, cette essence très mellifère.

Dans la prairie humide et ses abords, le papillon Aurore (*Anthocharis cardamines*) nous a fait l'honneur de sa présence. Les mâles aux belles taches orange, mais surtout les femelles blanches s'envolaient, à notre approche, des plants de Cardamine des prés (*Cardamine pratensis*) et d>Alliaire (*Alliaria petiolata*) où elles pondent généralement. Ces deux plantes ont également la réputation d'être fréquentées par les abeilles.



Anthocharis cardamines ♂ & ♀ (MOE – mai 2005)
David Waiengnier - © 2013 CEBE-MOB



Cardamine pratensis (MOE – avril 2005)
Alain Doornaert - © 2013 CEBE-MOB



Alliaria petiolata (MOE – mai 2005)
Alain Doornaert - © 2013 CEBE-MOB

En traversant la prairie, et tout en s'amusant à identifier les plantes présentes, en fleurs ou non, nous avons souligné le caractère mellifère du Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*), du Lamier blanc ou « Ortie blanche » (*Lamium album*, que l'on a comparé à l'Ortie (*Urtica dioica*)), du Pissenlit (*Taraxacum* sp)... et de quelques-unes dont la floraison se fait attendre : Renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*), alors que maintes renoncules ne sont pas particulièrement mellifères, Epilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*), Cardamine hérissée (*Cardamine hirsuta*), Cirse maraîcher (*Cirsium oleraceum*) ...



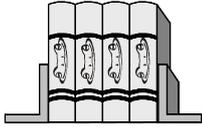
Lamium album (MOE – mai 2010)
Jean-Philippe Coppée - © 2013 CEBE-MOB



Visite guidée dans le verger (HTM – mai 2013)
Raymond Beys - © 2013 CEBE-MOB

Enfin, à proximité des ruches, nous avons pu admirer les pommiers et pruniers en fleurs, non seulement pour leur beauté, mais aussi pour leur caractère hautement mellifère, et, bien sûr (naturalisme oblige) pour comparer les Amygdalacées (*Prunus*) à l'ovaire supère et au style unique, et les Malacées (*Malus*, Pommier) à l'ovaire infère et aux multiples styles.

Un beau couvert, somme toute... à remettre au printemps prochain !



Articles – Mini-dossiers

La botanique des rues (4) - Une jolie pionnière : la saxifrage tridactyle (*Saxifraga tridactylites*)

par Anne-Marie Paelinck

Sa présence en Région bruxelloise ...

La saxifrage tridactyle a longtemps été absente de la **Région bruxelloise**. Elle ne s'est répandue que depuis 2003-2005 dans les sables ou graviers des gares et le long des voies ferrées. Mais elle a aussi colonisé d'autres endroits comme les parkings et les chemins empierrés. Elle n'est **pas commune** en Région bruxelloise même si dans ses stations elle peut être abondante.

Dans **les environs du Moeraske**, nous l'avons trouvée sur le revêtement en dolomie des quais 9-10 et 11-12 de la gare de Schaerbeek. Ceux-ci accueillait jadis les voyageurs venant de la mer. Elle pousse aussi dans une entrée de garage dans la rue du Bon Pasteur à Evere. Dans ces deux sites nous avons relevé plusieurs pieds. Dans ces deux endroits, à la fin du printemps, elle est aspergée d'herbicides. Cela ne lui porte pas préjudice car cette **annuelle** a alors complètement terminé son cycle vital. Ses graines auront été dispersées.

Son nom...

Son **nom** de genre vient du latin *saxum* : pierre et *frangere* : briser car elle peut s'installer dans les fissures des rochers. Son nom d'espèce *tridactylites* vient du grec : *treis* : trois et *dactylos* : doigt car elle a des feuilles trilobées. En néerlandais, elle s'appelle *kandelaartje*, petit chandelier.

Sa description...

Elle est haute de 2 à 12 cm. Sa **tige** est grêle, souvent rougeâtre et rameuse. En vieillissant elle rougit fortement. Ses **feuilles** de base, presque en rosette, sont spatulées, entières ou trilobées. Celles de la tige sont alternes, entières, le plus souvent divisées **en trois lobes**, parfois seulement en deux ou entières. Ses petites **fleurs blanches** se montrent à la fin de l'hiver de mars à mai. Chacune d'elles présente un calice* presque complètement adhérent à l'ovaire, couvert de poils visqueux, à sépales dressés. Elles sont disposées en cyme dichotome*irrégulière.



Saxifraga tridactylites (saxifrage tridactyle) (Schaerbeek – mai 2013)
Anne-Marie Paelinck - © 2013 CEBE-MOB



Saxifraga tridactylites – Extrait de la Flore descriptive et illustrée de la France par l'Abbé H. Coste (1937)

Les **insectes** les butinent à la recherche du nectar. Ils se barbouillent de pollen qu'ils transportent d'une fleur à l'autre. Ils assurent ainsi la pollinisation croisée. Aussi la plante est dite **entomophile**, du grec *entomos*, insecte et *philos*, qui aime. Le **fruit** est une capsule ovoïde dont les graines sont disséminées par le **vent**. Elles sont **anémochores**, du grec *anemos*, vent et *chor*, disséminer.

Son cycle vital

Cette plante annuelle a un cycle vital caractéristique. Ses graines germent en automne. Les plantules passent l'hiver. Elle fleurit au printemps suivant avant de sécher et de disparaître en été.

Son milieu...

Elle colonise les milieux ouverts, ensoleillés et secs. Aussi est-elle dite **xérothermophile**, du grec *xeros*, sec, *thermos*, chaleur et *philos*, qui aime. Sa tige montre des poils glanduleux-visqueux et des feuilles un peu succulentes*qui stockent l'eau.

Elles sont une adaptation à la sécheresse. Elle affectionne en particulier le sable calcaire ou autre roche calcaire. Elle est typique des dunes calcaires où les mousses abondent. A l'intérieur du pays, elle colonise principalement les substrats pierreux des voies de chemins de fer. Elle pousse aussi sur des vieux murs.

Son aire

Elle s'étend de l'Europe de l'Ouest jusqu'à l'Est : les états baltiques, la Pologne, la Slovaquie, la Roumanie et la Bulgarie avec une avancée dans le Caucase. Elle est présente au sud de la Scandinavie jusque dans la région méditerranéenne.

Vocabulaire

Calice : ensemble des sépales

Cyme dichotome : inflorescence dans laquelle la croissance de l'axe principal est rapidement arrêtée. Deux rameaux latéraux, à croissance également limitée, se développent en dépassant l'extrémité de l'axe principal.

Succulent : se dit d'une plante ou d'un organe gorgé d'eau charnu.

Bibliographie sommaire

- Atlas van de flora van Vlaanderen en het Brussels Gewest, 2006. éd. Instituut voor natuur en bosonderzoek, Nationale Plantentuin van België.
- BONNIER, G. Flore complète de France, Suisse et Belgique, sd. éd. Delachaux & Niestlé, Librairie générale de l'Enseignement, J. Lebègue, vol. 4, p.73.
- COSTE, H. Flore de la France, vol.2, p.133.
- LAMBINON, J.-DELVOSALLE, L. -DUVIGNEAUD, J., 2004.- Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines.
- MURATET, A. & LESNE, S. & MOTARD, E. & MACHON, D., 2011. Sauvages de ma rue. Guide des plantes sauvages des villes de la région parisienne, dir. N.MACHON, éd. Museum national de Paris & Lepage.
- [http:// www.floraofbrussels.be/floraofbrussels/indexfr.php](http://www.floraofbrussels.be/floraofbrussels/indexfr.php)

Japonaiseries

par Jean-Philippe Coppée

Le printemps se caractérise par des floraisons importantes. Celles de certains arbres d'alignement passent parfois inaperçues, comme celles des érables ou des platanes. D'autres sont recherchées, comme celles des cerisiers du Japon. Au Japon, le cerisier, ou plus précisément la fleur de cerisier, symbolise l'arrivée du printemps. Cet arbre tient une place très importante dans la culture nipponne. C'est durant l'époque Edo (1603-1868) que la sélection des cerisiers s'est développée. Ce sont près de 400 variétés qui furent créées durant cette période. On estime que la moitié des variétés de cerisiers actuellement connues aujourd'hui datent de cette époque.

Les cerisiers à fleurs japonais ont été introduits en Europe durant le 19^{ème} siècle. Ils furent plantés dans les parcs, les jardins et plus récemment le long des avenues. Le cerisier du Japon ou cerisier à fleurs japonais (*Prunus serrulata* (du latin *Prunus* : prunier et *serrulata* : dentelé (serrula = petite scie))) est bien connu des Bruxellois. Chacun connaît sa floraison rose, abondante mais éphémère se terminant en tourbillons de pétales.

Un nombre important de variétés ont été décrites : à fleurs simples ou doubles, roses mais aussi blanches ou verdâtres. Parmi celles-ci, citons la variété 'Gyoiko' ou 'Gioiko' dont les fleurs en corymbe sont simples et blanches verdâtres. Très peu fréquente, il n'en existerait que deux exemplaires en Région de Bruxelles-Capitale. L'un de ceux-ci est situé à Woluwe-Saint-Pierre (étangs Mellaerts) et l'autre... rue Stroobants à Evere, en bordure du Moeraske. Autant savoir.



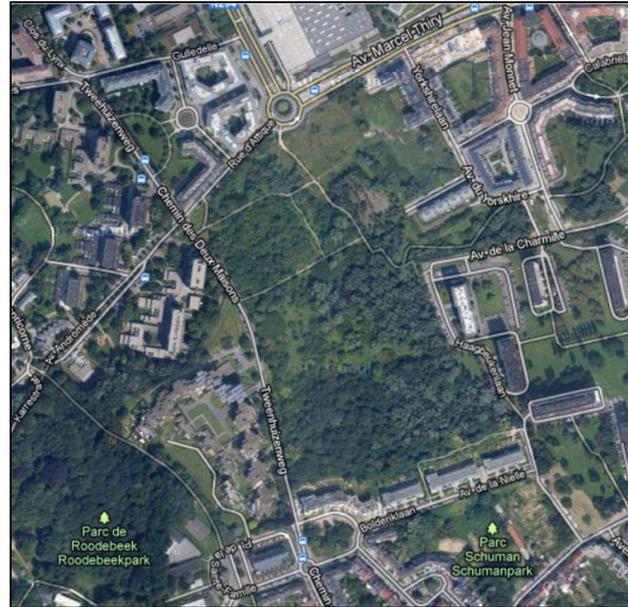
Prunus serrulata 'Gyoiko' (Evere – mai 2013)
Jean-Philippe Coppée - © 2013 CEBE-MOB

Nouvelles de Bruxelles Nature : abattages en série

Par Michel Moreels

Des abattages en série !

En ce printemps 2013, les défenseurs de la Nature bruxelloise ont eu à déplorer des abattages extrêmement importants effectués tant au Val d'Or qu'au Plateau Engeland. Sur ces deux sites -dévolus à des projets d'urbanisme que Bruxelles Nature (BN) et les associations locales de défense de l'environnement ont jusqu'à présent combattus en vain !- tous les ligneux ont été abattus sans vergogne. De vraies coupes à blanc réalisées en pleine ville. Et ceci en toute légalité. De fait, les promoteurs disposent d'un certain temps pour mettre leurs permis en œuvre (2 ans pour un permis d'urbanisme, 5 ans pour un permis de lotir). Ajoutons à cela que comme la législation ⁽¹⁾ prévoit –et BN est très attachée à cette excellente mesure !- que tout abattage est interdit en période de nidification (soit du 01/04 au 15/08) et qu'il est, généralement, plus rentable au niveau du coût des investissements et de la main d'œuvre de « tout faire » en une fois, on en arrive à ces situations qui peuvent avoir un impact négatif considérable pour la faune et la flore locales et ce sans parler pour l'aspect paysager des lieux.



Vue aérienne du Val d'Or avant les abattages (WSL)

Des dispositions, prises au moment de l'octroi des permis, pourraient néanmoins atténuer partiellement ces conséquences néfastes. Un phasage des abattages pourrait être envisagé. Dans certains projets, on pourrait imaginer conserver une partie de la végétation existante (tout au moins les arbres).

Pourquoi donc tout supprimer ?

Pourquoi, pour la végétation entourant de nouvelles constructions, repartir obsessionnellement de zéro ?

Certes, ces zones sont majoritairement perdues pour la faune et la flore une fois qu'elle sont allouées au bâti, mais il faudrait essayer de préserver tant que faire se peut leur périphérie immédiate.

Et puis ne faudrait-il pas développer le concept de zones momentanément favorables à la faune et à la flore... même si leur devenir à échéance est autre... même si ce n'est que temporaire ?



Le Val d'Or c'est fini (WSL – avril 2013)
Alain Boeckx - © 2013 CEBE-MOB



Vive le Val mort (WSL – avril 2013)
Alain Boeckx - © 2013 CEBE-MOB

Quand bien même!

Les abattages massifs lorsqu'ils ne sont pas accompagnés de l'évacuation immédiate des troncs et branches coupées posent néanmoins un autre problème sur lequel le législateur devrait se pencher. Une partie de l'avifaune -Rouge-gorge familier, Troglodyte mignon, Accenteur mouchet- tire parti de ces zones dévastées pour nicher en grand nombre dans les enchevêtrement de branches tombées au sol et qui leur offrent un surplus de potentialités. Alors lorsque le terrain est "nettoyé" de son bois mort, le piège se referme sur eux, emportant leurs nichées : effet non désiré par la disposition légale. Dans ce cas, la mesure visant à préserver les nids d'oiseaux a un effet pervers pour certains d'entre eux. Ce triste constat a encore été fait au plateau Engeland en ce début de printemps 2013.

(1) Ordonnance du 1^{er} mars 2012 relative à la conservation de la nature, art.68, §1er, 7°



Nos sites

Confirmation de la richesse malacologique de l'Hof ter Musschen, site Natura 2000

Par Jean-Philippe Coppée

Résumé

Des relevés menés dans la vallée de la Woluwe et à deux autres endroits de la Région confirment la présence de *Vertigo angustior*, espèce Natura 2000, à l'Hof ter Musschen. Seul ce site héberge cette espèce rare. Découvert en 2005, ce petit escargot bénéficie de notre part de quelques mesures spécifiques permettant son maintien.

Courant de l'année passée, nous avons été contactés par une équipe de Natuurpunt Studie. Celle-ci avait été mandatée par l'IBGE dans le cadre de l'enquête sur l'état de conservation local des habitats et espèces. Dans ce cadre, ils ont poursuivi les inventaires des sites Natura 2000⁽¹⁾ bruxellois (dont l'Hof ter Musschen) et ont recherché si des espèces Natura 2000 pouvaient encore être trouvées en Région de Bruxelles-Capitale. Parmi celles-ci, il existe un minuscule escargot, répondant au doux nom de *Vertigo angustior*, bien présent à l'Hof ter Musschen. Ces chercheurs souhaitent connaître l'endroit où ce mollusque était localisé. Bien entendu, nous avons collaboré et ils ont réalisé les prélèvements fin de cet hiver 2012-2013.



Vertigo antivertigo (HTM)



Vertigo pygmaea (HTM)



Vertigo angustior (HTM)

Trois espèces du genre *Vertigo* peuvent être observées à l'Hof ter Musschen. Ces escargots se caractérisent notamment par leur très petite dimension. La papier millimétré en arrière-plan donne une bonne idée de leur taille (1 carré = 1 mm x 1 mm).

Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2013 CEBE-MOB

Ils ont également inventorié d'autres sites de la capitale. Nous avons demandé de pouvoir disposer de leurs identifications afin de les mettre en parallèle avec nos propres inventaires. Nous avons eu leur autorisation et voici les relevés réalisés par leurs soins.

Espèce	(1)	(2)	(3)	(4)
<i>Carychium tridentatum</i> (Risso, 1826)	x	x	x	-
<i>Clausilia bidentata</i> (Ström, 1765)	-	-	-	x
<i>Cochlicopa lubrica</i> (Müller, 1774)	x	x	x	-
<i>Discus rotundatus</i> (Müller, 1774)	x	x	x	-
<i>Euconulus fulvus</i> (Müller, 1774)	x	x	x	-
<i>Pisidium</i> sp	-	x	x	-
<i>Punctum pygmaeum</i> (Draparnaud, 1801)	x	x	x	-
<i>Succinea oblonga</i> (Draparnaud, 1801)	x	x	x	x
<i>Succinea putris</i> (Linné, 1758)	x	-	-	-
<i>Trichia hispida</i> (Linné, 1758)	x	-	-	-
<i>Vallonia pulchella</i> (Müller, 1774)	x	-	-	-
<i>Vertigo angustior</i> (Jeffreys, 1830)	x	-	-	-
<i>Vertigo antivertigo</i> (Draparnaud, 1801)	x	x	x	-
<i>Vitrea crystallina</i> (Müller, 1774)	x	x	x	-
<i>Zonitoides nitidus</i> (Müller, 1774)	x	x	-	x
Nombre total d'espèces rencontrées	13	10	9	3

Légende : (1) Hof ter Musschen ; (2) Parc des Sources ; (3) Zavelenberg ; (4) Marais de Jette-Ganshoren.

Constatations et commentaires

- le site de l'Hof ter Musschen présente le plus grand nombre d'espèces relevées et cela en appliquant une même méthodologie. (NB : les deux espèces non trouvées dans cette série de relevés (*Pisidium* et *Clausilia bidentata*) ont déjà été rencontrées à l'HTM).
- *Vertigo antivertigo* est rencontré dans 3 sites (dont 2 dans la vallée de la Woluwe) sur les 4 prospectés, ce qui est très positif.
- *Vertigo angustior*, objet de la recherche, n'a été identifié qu'à l'HTM. Cela positionne bien l'Hof ter Musschen comme un site majeur pour cette espèce Natura 2000 en Région de Bruxelles-Capitale.
- la confirmation de la présence de *V. angustior* conforte le bien-fondé des mesures de gestion générales et spécifiques appliquées par la CEBE pour cette espèce.
- ce relevé confirme aussi la présence de *Vitrea crystallina* que nous avons identifié sur le site en mars 2010 (avant-dernière espèce de mollusques découverte à l'HTM, la dernière à ce jour étant *Arion intermedius* en septembre 2010).
- enfin, comme aucune autre espèce n'a été découverte à l'HTM par rapport à l'inventaire actuel des mollusques terrestres, nous pouvons estimer (a) que ceux-ci ont été réalisés avec rigueur (notamment avec la collaboration de la Société Belge de Malacologie) et (b) qu'ils peuvent être considérés comme (provisoirement) complets (du moins pour le type de milieu prospecté).

Mesures spécifiques de gestion à l'Hof ter Musschen



Une des mesures de gestions préconisées : laisser des tas de matières fauchées servant d'abris pour une quantité d'invertébrés (HTM – novembre 2006)

Jean-Philippe Coppée - © 2013 CEBE-MOB

En cas de besoin, des mesures spécifiques de gestion visant la sauvegarde d'une espèce sont définies dans le cadre des arrêtés « Natura 2000 ». A la CEBE, nous avons déjà défini des mesures spécifiques de gestion du site, favorables aux populations de *Vertigo angustior*. Celles-ci ont été déterminées sur base d'une étude de la littérature (notamment les mesures prises aux Pays-Bas) ainsi que sur notre propre expérience.

Ces mesures sont détaillées ci-dessous :

- éviter les modifications très importantes et rapides du niveau de l'eau (les variations peu importantes et rapides ou, au contraire, importantes et lentes (jours) peuvent être considérées comme moins préjudiciables).
 - empêcher le pâturage (piétinement et tassement du sol vu l'humidité de la zone) et limiter au maximum la fréquentation humaine.
- lutter contre l'envahissement par les ligneux et par les roseaux phragmites (responsable d'une réduction de la luminosité) qui pourraient limiter les zones occupées par les laïches (*Carex* sp.). L'enlèvement des ligneux est annuel et la fauche des roseaux (avec évacuation) est pratiquée si possible 2 x/an.
 - renoncer à d'éventuels travaux d'étrépage (ou d'élimination de la végétation avec litière) dans les zones favorables aux espèces de *Vertigo*.
 - limiter les fauches des zones favorables (*Carex* sp.) à 1x/an, avec obligation d'évacuation des produits de fauche (à l'exception de quelques tas).
 - laisser quelques tas de matières fauchées à différents endroits afin de proposer des abris présentant des gradients d'humidité différents et de faciliter les relevés par tamisage.
 - maintenir les conditions inchangées dans la zone où sa présence est avérée (caricaie⁽²⁾ de la prairie humide).

Ces mesures de gestion sont mises en œuvre dans la partie sud de la prairie humide et ne sont pas étendues à la totalité de la superficie du site de l'Hof ter Musschen.

Certains travaux ou actions ne sont pas, et n'ont jamais été, à l'ordre du jour (pâturage, accessibilité au public ou étrépage⁽²⁾ de la caricaie). Néanmoins, la non-réalisation de ceux-ci est reprise comme 'mesure de gestion adéquate'.

Notons aussi que ces mesures spécifiques sont bénéfiques à l'ensemble de la malacofaune de la zone.

Nous remercions Mme G. Nijs et M. F. Jacobs pour nous avoir communiqué ces résultats et nous avoir autorisé à vous en faire part.

- (1) *Natura 2000 est un réseau de sites naturels visant à préserver les espèces et les habitats menacés et/ou remarquables sur le territoire européen. Il est basé sur deux directives européennes : la directive Habitat de 1992 et la directive Oiseaux de 1979.*
- (2) *Caricaie : peuplement de laiches (Carex sp.).*
- (3) *Étrépage : enlèvement mécanique des couches supérieures d'un sol (horizons organiques) afin de le rajeunir et d'y développer une végétation pionnière. Cette mesure bénéfique pour la végétation dans certains milieux est particulièrement destructrice pour la (malaco)faune vivant dans la litière.*

Surveillance de la qualité de la Woluwe à hauteur de l'Hof ter Musschen

Par Jean-Philippe Coppée

Résumé

Entre fin mai et mi-juillet 2013, l'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement (IBGE) va procéder à une mesure de la qualité des eaux de surface à hauteur de l'Hof ter Musschen.

Cette série de mesures s'inscrit dans le cadre du suivi de l'état de l'environnement bruxellois.

Le but est de mesurer la présence de contaminants dans des animaux ayant séjourné dans l'eau dont on désire surveiller la qualité.

Contexte légal

S'il est important de faire un état des lieux de l'environnement dans lequel on vit, il faut aussi observer la manière dont il évolue. S'améliore-t-il ou, au contraire, se dégrade-t-il toujours plus. Pour ce faire, et à côté des suivis de flore et faune, on peut suivre notamment différents indicateurs situés dans les compartiments « sol », « air » ou « eau ». Ce sont plus précisément les eaux de surface qui vont être surveillées dans le cadre d'une campagne de mesures de l'IBGE.

Il s'agit là de la mise en œuvre d'une obligation européenne qui trouve son application bruxelloise dans l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 24 mars 2011 établissant des normes de qualité environnementale, des normes de qualité de base et des normes chimiques pour les eaux de surface contre la pollution causée par certaines substances dangereuses et autres polluants (Art 4 § 2).

En fait, une des missions du Département Stratégie Eau (sous-division Eau et grandes entreprises) de l'IBGE est de procéder à l'analyse à long terme des concentrations en certains polluants dans les eaux bruxelloises.

Les contrôles se font au minimum tous les 3 ans, soit dans les sédiments des cours d'eau, soit dans un organisme aquatique.

C'est l'IBGE qui doit définir l'indicateur le plus approprié qu'il choisit parmi les espèces de poissons, de mollusques, de crustacés, etc.



Les cages (avec poissons) dans le lit de la Woluwe (HTM – juin 2013) - Raymond Beys - © 2013 CEBE-MOB

Méthodologie



Les carpes dans leur cage

Photo : IBGE - Département Stratégie Eau

Cette année, l'IBGE démarre une série de mesures sur des organismes vivants (dénommés « biotes » dans l'arrêté susnommé).

Pour ce faire, ils ont collaboré avec le labo SPHERE de l'Université d'Anvers. Ce nouveau type de monitoring vient compléter le monitoring actuel des eaux (prise d'échantillons en surface et analyses mensuelles) déjà réalisé en de nombreux endroits. Leur souhait est de répéter ces mesures durant plusieurs années.

Pour assurer cette surveillance, ils ont installé, et ce directement dans le cours d'eau, des cages contenant de jeunes carpes. Celles-ci resteront pendant 6 semaines. Ces cages ont été accrochées fin mai. Des carpes sont ensuite prélevées toutes les deux semaines (mi-juin, fin juin et finalement mi-juillet). A ce moment, les cages sont retirées.

Ces cages sont disposées à différents endroits stratégiques de la Région, aux mêmes endroits où les prélèvements actuels sont réalisés, à savoir :

- Senne à l'entrée de la Région (Senne IN),
- Senne à la sortie de la Région (Senne OUT),
- Canal à l'entrée de la Région (Canal IN),
- Canal à la sortie de la Région (Canal OUT), et
- Woluwe à la sortie de la Région (Woluwe OUT).

Pour la Woluwe à la sortie de la Région, le choix s'est porté sur le site de l'Hof ter Musschen. C'est l'Université d'Anvers qui a été chargé du placement des cages.

Détail « piquant »

La première idée de l'IBGE avait été de placer des moules zébrées (*Dreissena polymorpha*) dans les cages de suivi, en lieu et place des carpes. Etant donné qu'il s'agissait d'une espèce exotique, un avis du Conseil Supérieur Bruxellois de la Conservation de la Nature (CSBN) a donc été demandé. Le CSBN est une instance consultative dans laquelle la Division des Monuments et Sites, l'IBGE et les associations bruxelloises de défense de la nature sont représentés.

Lors de la séance au cours de laquelle elle a été discutée (novembre 2012), la proposition de l'IBGE a essuyé une levée de boucliers. En effet, il faut savoir que la moule zébrée est originaire de la mer Noire et de la mer Caspienne. Elle est considérée comme « espèce invasive » non seulement en Belgique -où elle serait apparue avant 1900, une vieille affaire donc- mais aussi dans toute l'Europe occidentale.

Cette espèce forme des colonies très denses qui causent des dégâts aux ouvrages d'art (écluses p.ex.) et bouchent les canalisations (refroidissement des centrales p.ex.). Le long des berges, ces colonies tendent, par leur nombre, à étouffer et à affamer les autres populations d'animaux aquatiques (mollusques et crustacés principalement). Elle est également présente en Amérique du Nord où elle occasionne les mêmes problèmes.

Cette espèce s'est disséminée depuis sa zone d'origine via les eaux de ballast ou accrochée aux navires. Son énorme prolificité a fait le reste. On estime qu'une femelle⁽¹⁾ produit 1,5 millions d'œufs par an.

Il est étonnant que l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement ait pu avoir une telle idée. Les œufs et larves microscopiques de ce coquillage auraient eu tôt fait de passer par les ouvertures, même petites, de la cage (l'eau doit pouvoir y circuler)... et de là, bonjour la contamination de la Woluwe, actuellement épargnée de la présence de ce mollusque invasif.

Heureusement, la réaction des associations de défense de la nature a porté ses fruits et, grâce à l'avis émis par le CSBN, l'IBGE a revu sa copie. C'est donc pour cela que ce sont des carpes 'indigènes' (*Cyprinus carpio*) et non de moules zébrées invasives qui serviront aux mesures !



Dreissena polymorpha (Jsselmeer (NL) – mars 2006)
Jean-Philippe Coppée - © 2013 CEBE-MOB

(1) Alors que pas mal de mollusques sont hermaphrodites, la famille des Dreissenidae présente des sexes séparés.

Auriez-vous une adresse e-mail à nous communiquer ?



Afin de faciliter les contacts, nous aimerions pouvoir disposer des adresses « courriel » de nos abonnés.

Cela nous permettrait de vous contacter rapidement :

- pour vous rappeler une activité particulière ou vous signaler une menace sur un de nos sites.
- pour vous avertir en cas de retour d'un exemplaire « papier » (nous ne sommes pas toujours avertis d'un déménagement et nous ne savons alors plus vous contacter).

Si vous souhaitez nous communiquer vos coordonnées « e-mail », merci de nous les faire parvenir à l'adresse cosyandre@yahoo.fr. D'avance merci !



Observations

Du "beau monde" le long de la Woluwe : observation d'un campagnol terrestre (forme aquatique) !

Par Michel Moreels

Notre ami Alain Boeckx a décidément l'œil !

De passage à l'Hof ter Musschen ce 4 mai 2013, il a observé, et très joliment photographié, un campagnol terrestre.

L'animal en question est la forme aquatique du Campagnol terrestre (*Arvicola terrestris*), qu'on appelle encore Rat taupier ou Grand campagnol. Cette sous-espèce (*A. terrestris terrestris*) est plus rarement observée, ce qui n'est pas le cas de la forme terrestre (*A. terrestris scherman*) de l'espèce qu'on rencontre un peu partout en Belgique, même si l'espèce n'est plus aussi abondante que par le passé.

La forme aquatique fait partie de nos inventaires tant pour l'Hof ter Musschen que pour le Moeraske. Le "look" de l'animal est celui d'un campagnol souterrain géant, c.-à-d. qu'il est doté de petits yeux et d'oreilles très courtes... mais qu'il fait facilement le double en longueur d'un campagnol "lambda". Ici, on parle d'un rongeur dont la longueur totale oscille de 20 à 30 cm, avec une queue d'une dizaine de centimètres de long. Cet appendice caudal qui le différencie aussi, sous nos cieux belges, de la totalité des autres campagnols caractérisés par leurs queues très courtes.



Arvicola terrestris terrestris (HTM – mai 2013)
Alain Boeckx - © 2013 CEBE-MOB

Son pelage peut être assez variable allant du jaunâtre jusqu'au noir en passant par le brun. Cette sous-espèce vit près de l'eau et ses galeries peuvent être découvertes au moment des basses eaux. C'est justement dans la vase qu'on peut relever ses traces et souvent ses crottes -c'est ce qu'on avait trouvé à moins de dix mètres de là en 2006 !-, même si un risque de confusion existe avec le Rat surmulot, plus grand que lui d'une bonne dizaine de centimètres. A la vue, les deux espèces sont par contre assez dissemblables et le museau conique du second le distingue très certainement du campagnol qui arbore une tête très arrondie.



Arvicola terrestris terrestris (HTM – mai 2013)
Alain Boeckx - © 2013 CEBE-MOB

Curieusement, alors qu'il est très intimement lié à l'élément aquatique, *Arvicola terrestris terrestris* donne l'impression de nager très frénétiquement, presque de façon paniquée. On est très loin du style sans bruit et très fluide du Rat musqué, voire même du Rat surmulot.

Le régime alimentaire de l'espèce est constitué par les parties aériennes et souterraines des végétaux. Nous avons aussi l'impression, mais ceci est peu avéré par la littérature, que cet animal exercerait une prédation certaine sur les anodontes et expliquerait les très nombreuses coquilles ouvertes que l'on trouve en cet endroit de la Woluwe.

Son autre nom de Rat taupier vient du fait que sa forme terrestre génère des taupinières qui se différencient de celles de la Taupe d'Europe par la texture plus fine de la terre qui les constitue -l'animal creuse de ses dents, pas de ses pattes comme la taupe- et par l'entrée de ses galeries qui sont obliques et non verticales.

terre qui les constitue -l'animal creuse de ses dents, pas de ses pattes comme la taupe- et par l'entrée de ses galeries qui sont obliques et non verticales.

Un printemps prometteur

Par Michel Moreels

Pour tardif qu'il soit, le printemps ornithologique et entomologique s'est montré particulièrement prometteur.

A l'Hof ter Musschen

A l'Hof ter Musschen, plusieurs espèces très intéressantes ont été relevées.

- En halte migratoire : le Rougequeue à front blanc, le Gobemouche noir, le Merle à plastron, le Tarier des prés, le Traquet motteux.
- La Fauvette babillarde, candidate à la nidification, a été relevée avec les premières Rousserolles effarvates, avec pour ces dernières, un mâle, entendu aux environs du 1^{er} mai et doté d'un chant extraordinairement puissant pour l'espèce (constatation dressée par plusieurs ornithologues).
- Autre bonne nouvelle, le Corbeau freux, qui jusqu'alors ne faisait que survoler le site, s'y pose maintenant -6 exemplaires ensemble le 1^{er} mai, par exemple- donnant l'occasion d'observer en un même lieu et dans un même déplacement de jumelles, et à la seule exception du Grand corbeau, toutes les espèces de corvidés présentes en Belgique (Pie bavarde, Geai des chênes, Corneille noire, Choucas des tours et Corbeau freux).

Au Moeraske

Au Moeraske, parmi un volume d'observations plus modeste, on notera ce même Corbeau freux qui passe d'espèce "en survol" à espèce "nicheur certain" puisque pas moins de 5 nids ont été concurremment découverts en des lieux à l'évidence non occupés précédemment. Ceci en fait la 41^{ème} espèce nicheuse pour le site (auquel il faut encore ajouter une sous-espèce nicheuse).

Au rayon entomologique, citons notamment plusieurs mentions de cicindèle champêtre (*Cicindela campestris*). Cet élégant coléoptère a été observé sur les sentiers du Moeraske, recherchant des insectes qu'il chasse « à courre » (voyez ses longues et puissantes pattes, ainsi que ses impressionnantes mandibules).

Voilà qui donne envie de se saisir de ses jumelles et/ou son appareil photo.



Gobemouche noir (HTM – avril 2013)
Laurent Raty - © 2013 CEBE-MOB



Rougequeue à front blanc (HTM – avril 2013)
Bernard Pasau - © 2013 CEBE-MOB



Cicindèle champêtre (Moeraske – mai 2013)
Bart Hanssens - © 2013 CEBE-MOB



Corbeau freux (HTM – avril 2013)
Laurent Raty - © 2013 CEBE-MOB



Actions

Opération Chlorophylle – Rapport 07 (juin 2013)

Par Michel Moreels et J.-Ph. Coppée

Résumé

L'opération « Chlorophylle » a été lancée en 2006 par la CEBE. Elle consiste en un parrainage de nichoirs en bois destinés à offrir des abris pour la faune et de permettre un suivi systématique de leur occupation durant au moins 5 ans. Les buts étaient de sensibiliser le public à la protection du lérot (*Eliomys quercinus*), espèce de rongeur qualifiée de « rare » au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale et de confirmer la présence d'une population de cet animal dans le dernier site de la Région ayant fait l'objet d'une observation régulière ces 10 dernières années. Dès le premier relevé au printemps 2007, des traces d'occupation récente de ce rongeur furent relevées. En 2008, trois individus vivants se laissèrent observer simultanément en hibernation. Le relevé de 2009 apporta la confirmation de la présence de ce petit mammifère avec pas moins de 4 lérots inventoriés dans 4 nichoirs différents (ainsi qu'un 5ème animal répertorié dans un nichoir n'appartenant pas à l'opération). L'année 2010, vit les chiffres exploser avec 11 lérots comptabilisés (dont 9 lérots dans le cadre même de l'opération). Si 2011, avec 15 lérots, confirme la hausse, 2012 marqua le début d'une nouvelle opération Chlorophylle et un résultat « dans la moyenne » avec 12 lérots vivants répertoriés. A contrario, le relevé de 2013 marque un tassement significatif, le premier depuis le début des relevés, avec 5 lérots recensés.

Introduction

L'opération Chlorophylle a été lancée par la CEBE au printemps 2006. Elle a été rendue possible grâce à l'intervention de 26 donateurs qui ont parrainé un total de 32 nichoirs.

Afin de permettre leur suivi, chaque nichoir a été numéroté. Tous ont été placés, dans le Walckiers (Schaerbeek – Région de Bruxelles-Capitale – Belgique), au plus tard courant de l'automne 2006. Il s'agissait de nichoirs de type « Mésange bleue », « Mésange charbonnière » et « Moineau ».

Théoriquement, l'opération devait prendre fin après le relevé 2011...au vu de son succès, nous avons cependant décidé de la reconduire pour cinq nouvelles années.

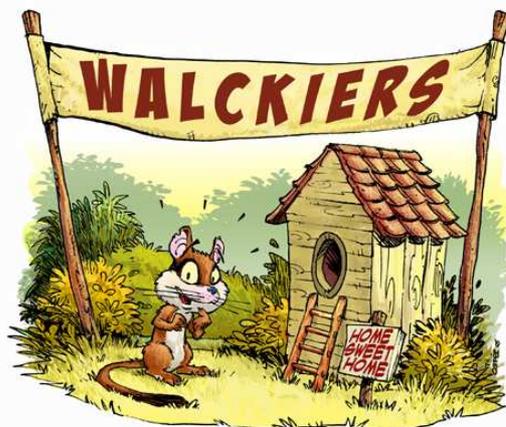
Changement par rapport à l'opération initiale, c'est la CEBE qui a acheté l'ensemble des nouveaux nichoirs disposés au Walckiers. En 2013, ce sont 83 nichoirs qui sont affectés à cette fin. 30 sont neufs, les autres datent majoritairement des années 2006-2011. Quelques-uns – des nichoirs en béton ou en grès- sont antérieurs à ces années et restent en bon état vu la nature de leur matériau. Actuellement, 85 % de ces nichoirs sont soit des nichoirs pour Mésanges bleues, soit des nichoirs pour Mésanges charbonnières. Le solde se compose de nichoirs pour Etourneaux, de nichoir pour Moineaux (nichoirs triple) et de 2 nichoirs plus « particuliers » (1 pour Rouge-gorge, 1 pour Bergeronnette).

Pourquoi opération « Chlorophylle » ?

« Chlorophylle » est le nom d'un lérot, héros de bande dessinée, créé par Raymond Macherot et dont les tribulations se déroulèrent dans le Journal de Tintin de 1954 à 1964.

Ce héros de papier vécut plusieurs aventures, d'abord sous la houlette de son créateur, mais ensuite par Dupa et Greg ainsi que Walli et Bom.

C'est un autre dessinateur de BD, le « papa » des Blagues de Toto, Thierry Coppée, qui, rendant hommage au créateur de Chlorophylle, illustra dès 2006 notre opération dans le Walckiers.



Méthode

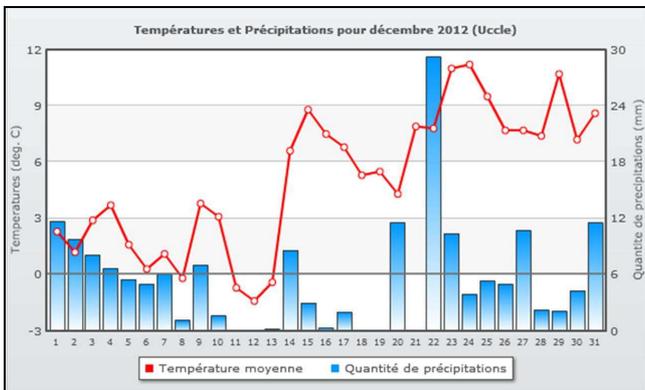
- Le principe est de contrôler annuellement la présence de traces dans les nichoirs. Cela ne peut se faire que par leur ouverture. La difficulté de l'opération réside dans le choix du moment du contrôle annuel. Il ne peut être fait prématurément en hiver au risque de déranger des animaux en hibernation mais il ne peut être exécuté trop tard afin de ne pas déranger une éventuelle nidification d'oiseaux.
- Les nichoirs sont suivis durant toute la saison de nidification afin de pouvoir déterminer avec certitude l'espèce d'oiseau qui s'y reproduit. Il n'est procédé à aucune ouverture durant cette période.

- L'ouverture annuelle des nichoirs en fin de « saison hivernale » se fait en plusieurs étapes :
 - Ils sont d'abord examinés extérieurement afin d'observer si des oiseaux n'ont pas débuté une nidification.
 - Ensuite, le nichoir est décroché précautionneusement (en effet, il y a toujours le risque qu'un animal y soit présent et qu'il s'en échappe. Comme il s'agit d'un travail en hauteur, l'opérateur doit prendre garde de ne pas tomber de saisissement !).
 - Après décrochage, il est procédé, toujours délicatement, à l'ouverture du nichoir. Selon le type de nichoir, l'ouverture se fait par le retrait de la partie supérieure (toit) ou sur le côté.
 - Il est alors procédé à un examen rapide permettant de vérifier leur occupation ou non. En absence de traces, le nichoir est refermé et remis en place.
 - Si des traces d'occupation sont visibles, il est procédé à leur identification.
 - Si la présence d'œufs frais ou d'animaux vivants est observée, le nichoir est immédiatement refermé et remis en place.
 - S'il y a absence d'œufs frais ou d'animaux vivants, le contenu du nichoir est examiné et l'espèce ayant occupé le nichoir est déterminée avec le plus de précision possible. Le nichoir est alors vidé, refermé et remis en place.
- Le résultat du contrôle est enregistré, nichoir par nichoir.

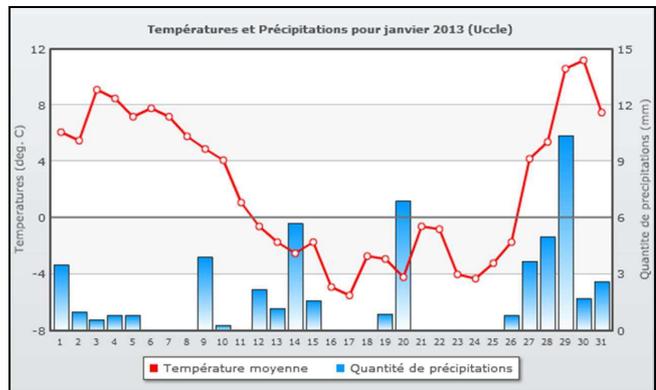
Particularités du relevé 2013

Comme ce fut le cas pour le relevé 2012, la journée du relevé (16/03/2013) fut précédée d'une période de températures positives dont plusieurs jours au-dessus de 10°C. Combiné à un temps sec, les lérots ont dû se réveiller et quitter les nichoirs. Cela est corroboré par le nombre très importants de nichoirs avec traces d'occupations mais sans lérot. Par contre, cette période faste ne s'est pas prolongée. Il s'agit d'une différence marquante par rapport au recensement de 2012.

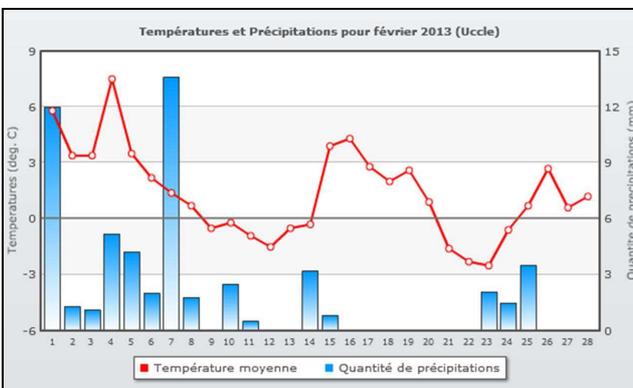
Les 5 jours de températures basses précédant le comptage ont sans doute provoqué un ralentissement des activités, les lérots trouvant des refuges plus précaires pour se rendormir (pas de nécessité de se retrouver dans un nid, vu l'avancée de la saison). La température de 5°C le samedi de l'opération n'a pas eu une influence suffisante sur l'activité des animaux (tous les lérots observés dormaient). Cela contraste avec d'autres relevés, tel celui de 2011, où des animaux éveillés et très actifs étaient groupés dans les nichoirs.



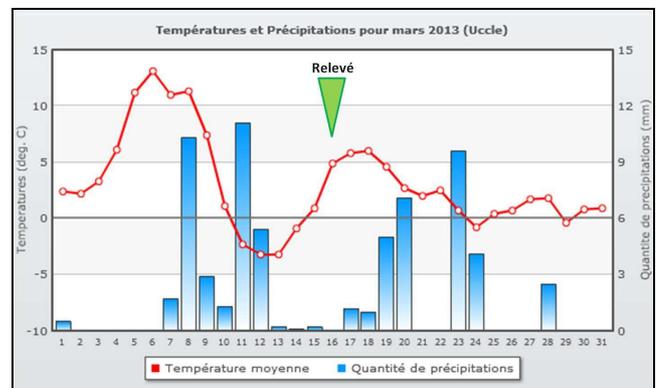
Décembre 2012 : Température moyenne et quantité de précipitations



Janvier 2013 : Température moyenne et quantité de précipitations



Février 2013 : Température moyenne et quantité de précipitations



Mars 2013 : Température moyenne et quantité de précipitations

Preuve supplémentaire de la vague de froid récente, la neige des derniers jours était encore visible à certains endroits du site.

Les chiffres de 2013

Il est important de noter que certains totaux sont cumulatifs, ainsi 1 lérot vivant répertorié dans 1 nid d'oiseau est repris dans les chiffres totaux : « lérot vivant », « total de nichoirs utilisés d'une façon ou d'une autre par le lérot », « lérot dans nid d'oiseau » et « total de nichoirs utilisés d'une façon ou d'une autre par les oiseaux » !

Traces d'occupation des nichoirs	Nombre
Lérots dans nids lérots	1
Lérots dans nids oiseaux	4 lérots dans un total de 3 nids
Lérots dans nids vides	0
Total lérots vivants	5 lérots
Total Lérots morts	0
Nids vides ne contenant que des crottes de lérots	6
Nids de lérots	16
Total nids de lérots (chiffre cumulatif)	1+16 =17
Total de nichoirs utilisés d'une façon ou d'une autre par le lérot (chiffre cumulatif)	1+3+6+16=26
Nids d'oiseaux	17
Nichoirs vides ne contenant que des fientes d'oiseaux	4
Total de nichoirs utilisés d'une façon ou d'une autre par les oiseaux (chiffre cumulatif)	3+17+7 = 24
Nichoirs vides	39
Nichoir tombé	3

Les chiffres 2013 sont en recul par rapport à ceux de 2012. Douze lérots vivants en 2012 pour seulement 5 en 2013. Par contre, aucun cadavre n'est relevé en 2013 alors que nous en avions eu 4 en 2012.

Ces moins bons chiffres peuvent cependant être partiellement tempérés par le fait que 3 nichoirs, qui ont servis à la reproduction de mésanges, contenaient des indices de passages récents de lérots (crottes fraîches et traces laissées par des animaux s'étant longuement lovés dans la mousse). Si on met cela en parallèle avec le relevé des températures, on est en droit d'imaginer qu'il s'agissait de 3 lérots s'étant réveillé durant la période de températures plus élevées et ayant quitté le nid dans lequel ils avaient passé le reste de l'hiver.

Conclusions

- au total, on a retrouvé 26 nids occupés d'une manière ou d'une autre par les lérots alors que seulement 24 l'ont été par les oiseaux. Ces chiffres bruts marquent une présence moindre des lérots par rapport à 2012. Cette tendance est manifeste dans le nombre de nids de lérots répertoriés : 17 en 2013 pour 22 en 2012.
- le constat fait en 2012, avec plus de lérots hibernant dans des nids de lérots que dans des nids d'oiseaux, ce qui était une première depuis qu'existait l'opération, n'est plus d'actualité cette année.
- 2013 doit être considéré comme une moins bonne année avec un tassement de la présence des lérots dans les nichoirs du Walckiers et, peut-être même (probablement ?), sur le site tout simplement. Les causes en sont inconnues. Peut-être que la fréquentation des lieux par des voleurs de cuivre (câbles de chemin de fer) particulièrement actifs a provoqué des dérangements. La population féline, prédatrice connue, est en apparence stable et peut difficilement être plus incriminée que pour une autre année. Espérons que le relevé 2014 apporte des éclaircissements.

Observations plus anecdotiques

- une observation nous a permis d'illustrer la pression exercée par le lérot sur la population aviaire, puisque dans un nid de lérot, nous avons découvert une plumée de Troglodyte mignon. Plus que vraisemblablement, l'oiseau essayait d'y installer son nid, quand un lérot l'aura dévoré... avant de s'y installer.
- autre pression sur la gent ailée occupant les nichoirs, celle liée aux pics (Pic épeiche et Pic vert). Nombreux sont les nichoirs dont le trou d'envol porte les stigmates du passage d'un pic qui aura essayé, en élargissant l'orifice d'entrée, de s'y introduire. Le but avoué est de se nourrir des œufs ou des oisillons. Ainsi quelques plumes typiques du Pic épeiche, hôte habituel du Walckiers, ont été trouvées dans un des nichoirs.



Plumes de troglodyte mignon (Walckiers – mars 2013)
Jean-Philippe Coppée - © 2013 CEBE-MOB

Quelques photos du relevé 2013



1



2

1 - 2 : Lors de ce relevé 2013, nous avons été suivis par un journaliste-cameraman désireux de faire un reportage sur la faune bruxelloise. Occasion unique pour lui de saisir quelques images, en gros plan, du rare lérot... et de filmer le travail des bénévoles.



3



4

3 : Le lérot reste la vedette du jour. De la même famille que le loir, le lérot en hibernation dort d'un sommeil de plomb !
 4 : Le Walckiers abrite également une petite population d'escargots de Bourgogne (*Helix pomatia*), également très rare en Région de Bruxelles-Capitale.



5



6

5 - 6 : La nature à Bruxelles, ce ne sont pas que des jolies fleurs ou de beaux animaux. Très loin de la vision idyllique d'une nature préservée, ce sont des campements de fortune de SDF ou une quantité incroyable de gaines en plastique provenant de vols de câbles de chemin de fer qui souillent le Walckiers et face auxquels les bénévoles de la CEBE se retrouvent bien seuls.

Photos : Jean-Philippe Coppée (Walckiers – 16/03/2013) © 2013 CEBE-MOB

C'est (enfin) le printemps !

par Michel Moreels

L'hiver 2012-2013 s'étant éternisé, le jeudi 18 avril... a été ma première journée de travail au potager du Houtweg. Une "première" avec 5 ou 6 semaines de retard sur la plupart des autres années. Mais une "première" quand même pleine de promesses, mais aussi de constats.

Ce qui d'emblée saute aux yeux lors de cette enfin -quoique relativement fraîche- belle journée, c'est le retard de la végétation. La mi-avril fait plutôt penser à la mi-mars. Mais il y a plus. Les dégâts de l'hiver sont là, bien réels, peu contestables.

De nombreuses plantes n'ont pas passé le cap 2013... et un contact avec un de mes collègues occupé, au même moment, au Jardin du Moulin confirme cette impression. Il y a de la casse ! Dans les condimentaires surtout, mais pas que parmi elles : ici l'Hysope, une Lavande, les Marguerites ne sont plus. Au Moulin, c'est pire encore, on y a quasiment perdu un quart de nos plantations !

Allez pas de défaitisme ! Je retrouve une assez belle récolte de poireaux que le froid persistant des dernières semaines m'avait fait presque oublier. Voilà un légume, plus tout à fait de saison, que je récupère sous un soleil timide. Un potager, même sauvage, reste un espace cultivé où des plantes de tous horizons peuvent se côtoyer au gré de la sensibilité des jardiniers.

Ainsi, la petite station de Fragon faux houx se porte bien. Le feuillage dur et piquant de cette parente de l'asperge pourra à nouveau intriguer les premiers visiteurs du prochain samedi. A peu de distance, l'Anémone de Grèce (*Anemone blanda*) -belle espèce méditerranéenne- est très bien représentée. Je ne me souviens pas d'en avoir déjà compté tant de pieds. Leur nombre conséquent met beaucoup de bleu dans leur plate-bande. Autre vedette du moment, la Pulmonaire officinale présente ses feuilles qui évoquent, selon la littérature et Paracelse, des alvéoles pulmonaires ! Ses petites fleurs d'abord rosâtres devenant bleu pâle rappellent sa proche parenté avec le myosotis. Au niveau des fruitiers, les floraisons sont réduites. Seule exception, le Prunier Sainte-Catherine - variété ancienne existant déjà dans le potager de Louis XIV- croule sous les fleurs blanches. Normalement, si il n'y a pas un coup de froid la dessus, on pourrait avoir à récolter pas mal de délicieuses prunes jaunes ambrées teintées d'un soupçon de rouge.



Ruscus aculeatus (Fragon faux houx) (Moeraske – avril 2013)
Michel Moreels - © 2013 CEBE-MOB

La mare est superbe. Les roseaux paraissent toujours en dormance, mais l'eau est limpide...et très froide, une fois que par curiosité j'y ai plongé la main. Trois Notonectes donnent l'impression de multiplier les brasses pour se réchauffer. La colonie de *Drepanocladus aduncus* -mousse rarissime à Bruxelles!- est très impressionnante et couvre tout le fond de la pièce d'eau en un tapis épais.

Domage, les Tritons alpestres, qu'on y voit habituellement à tous les débuts de saison, ne se manifestent pas encore. Hé, c'est pourtant le printemps...!

Pas d'Osmies corniculées, ni d'Osmies rousses non plus. Ces abeilles solitaires, actives dès que la température atteint les 5 degrés, semblent aussi boudier ces premiers rayons de soleil. Leur proche parente l'Andrène rousse est par contre de la partie. Avec un *Bombylius discolor* -diptère au rostre bien impressionnant !- elles semblent jouer à une partie de saute-mouton sur le sol dénudé des plates-bandes de culture. Et puis, la journée avançant, et la température croissant un peu, plusieurs spécimens de Paon du jour et de Robert-le-diable prennent la relève.

Cette fois-ci, c'est vraiment le printemps et le temps des visites guidées au potager du Houtweg et au Jardin du Moulin d'Evere ! Et vous savez quoi ? Malgré qu'on se laisse distraire par tout ce qui pousse, vole, court, saute, marche, nage, creuse, rampe, crie, chante... on travaille aussi lors de ces journées passées aux deux jardins. La preuve : comme à chaque fois, ils seront en ordre pour vous accueillir un de ces samedis.

Petits rappels :

- le potager didactique du Houtweg est accessible tous les 3ème samedis du mois d'avril à septembre inclus (visite guidée à 14h) ;
- le Jardin du Moulin -et sa collection de plantes condimentaires- l'est, durant la même période, tous les 4ème samedis du mois (visite guidée à 14h).
- des gestions "spéciales" sont organisées sur ces deux sites avant les visites. Nous cherchons toujours des bénévoles pour nous aider. C'est aussi une façon d'apprendre quelques "trucs" de jardinage et de s'exercer à une pratique bien agréable. Contact : Michel Moreels (0479/740453).

20/04/2013 : Le potager du Houtweg en images



1



2

1 : Les plates-bandes présentent peu de plantations. La couleur brune de la terre domine. Au fil des mois et du développement des plantations, une palette de verts multiples les recouvrira.

2 : Le niveau de l'eau de la mare est assez bas, ce qui est assez exceptionnel en début de printemps. Les floraisons de populages des marais apportent quelques notes jaunes sur fond de mousses rarissimes à Bruxelles.



3



4

3 : Nichoir pour abeilles solitaires – Les hyménoptères pondent un œuf sur une petite réserve de nourriture (pollen p.ex.) posée au fond d'un trou dans le bois. Ensuite, ils ferment la galerie, créant ainsi une petite loge où la larve pourra se développer bien à l'abri.

4 : Bombylius discolor et son rostre spectaculaire - Les larves de ce diptère parasitent les nids des abeilles solitaires. Pas étonnant que l'un suive l'autre.



5



6

5 : La pulmonaire officinale – Selon la théorie des signatures, chère à Paracelse, médecin suisse du XVI^{ème} siècle, cette plante guérit les affections pulmonaires. Ses feuilles, parsemées de taches, rappelleraient les alvéoles des poumons.

6 : Il existe de nombreux cultivars de l'anémone de Grèce qui est utilisée comme plante ornementale sous nos latitudes. Comme son nom commun l'indique, elle est originaire de Grèce et de Turquie.

Photos : Michel Moreels (Moeraske - 20/04/2013) © 2013 CEBE-MOB.

Courrier des lecteurs : éditorial EDM 105

par Christian Rombaux et Jean-Philippe Coppée

Si très régulièrement nous recevons des petits mots d'encouragement, voire de félicitations, de la part des lecteurs de l' « Echo du Marais », il est rare de recevoir de longues lettres, et encore plus lorsqu'il s'agit de missives enflammées. Force est de constater que notre dernier édito n'a pas laissé de marbre. Nous n'en avons pas été vraiment étonnés. Déjà au sein de notre équipe, il y avait les « pous » et les « contres »...

Voici donc quelques extraits de ces 2 courriers, ainsi qu'une courte réponse de la « rédaction ».

De Mme L.S. de 1180 Bruxelles (18/03/2013)

Je ne sais si j'ai droit à un COURRIER DES LECTEURS ? mais ayant lu votre article « le panneau du didactisme » dans le dernier n° de l'ECHO du MARAIS, j'ai vraiment envie de réagir à vos propos « musclés » :

« saisir ma lance et les charger incontinent »

On peut aussi évoquer Roland et sa Durandal ?

Ils muséifient la Nature ... et pourtant c'est je crois Malraux qui a dit (et je suis naturellement d'accord avec lui) c'est dans les Musées que l'on a la plus grande idée de l'homme, mais passons ...

Vous supposez que tout un chacun est comme vous, naturaliste, botaniste, entomologiste, ornithologue, pédologue, etc évidemment ces panneaux didactiques sont alors superflus et simplistes.

Ces panneaux ont donc pour vous tous les défauts :

* ils sont moches

* ils peuvent s'apparenter à une espèce de paillason mis à l'entrée du site

* l'information donnée par ces panneaux est un misérable digest, certainement pour des spécialistes comme vous

* ils servent d'exutoire aux vandales et taggeurs invétérés

* ils coûtent cher aux contribuables

* et en définitive, ils ne servent à rien.

J'ai une question.

Ces panneaux sont-ils perfectibles, ou bien jetez vous le bébé avec l'eau du bain ?

Et condamnez-vous ce qui se fait partout dans le monde, « essayer » d'éduquer, d'informer le visiteur de la Nature.

Ne pourrais-t-on pas envisager une autre manière de présenter ces informations, par ex. comme je l'ai déjà vu ailleurs, sous forme de table d'orientation ?

Je suis tout à fait d'accord avec vous, cela « nuirait » moins au paysage.

Au Touquet, nous avons un endroit surélevé, à l'Estuaire de la Canche, auquel on accède avec un escalier, (le tout en bois) on peut jouir d'un « petit panorama » et se trouvent plusieurs « tables » avec des informations.

Ou bien, rejetez-vous toute tentative de rendre les ignares, un peu moins ignares ?

Au lac Léman, des tables -pupitres, (ils sont en céramique) sont disposés le long du lac, à Evian, informant les promeneurs du danger de nourrir les cygnes. Ce qui serait chez nous très utile aussi au Bois de la Cambre.

Je vous prie de croire, Monsieur Rombaux, à mes sentiments les meilleurs.

De M. S.H. de Gibecq (15/03/2013) :

« J'ai bien reçu dans notre tundra le nouveau numéro de « L'écho du marais », mais je dois avouer que moi, c'est la lecture de l'éditorial qui m'a hérissé le poil. J'en suis resté pantois. Ainsi votre atrabilaire Don Quichotte voue aux gémonies les panneaux didactiques. (Réquisitoire pas toujours de bonne foi, avoue-t-il lui-même). A lire sa prose, les promenades dans la nature sont ornées de panneaux plantés tous les 2 mètres !!!

Faut-il condamner vos journées de gestion ? Oui, d'après Don Quichotte car, je le cite, « Qui dit nature, dit spontanéité. Elle n'est pas le résultat d'une volonté humaine ; elle existait avant nous et existera après nous, indépendamment de nous ».

Faut-il des visites guidées ? Non, bien sûr. Ces groupes de visiteurs perturbent la faune et la flore. Don Quichotte nous l'explique clairement. « C'est dans les livres qu'il faut chercher l'information ». Avec l'avantage d'être au chaud au coin du feu, plutôt que les pieds dans la gadoue.

Peut-on imaginer un joggeur ou un promeneur (de chien, en plus) s'arrêter pour zieuter un panneau ? Encore une fois, non. Ce sont des bétotiens avérés. L'un surveille la cadence de ses foulées ; l'autre les étrons de son clebs (quoi de plus naturel). Je dis bravo pour considérer que ces panneaux ne servent qu'à soigner l'égo d'hommes et de femmes politiques. Mais, oups, Don Quichotte l'a-t-il remarqué ? Son éditorial de la page 3 fait face à un bas de page 2 où je lis : « La CEBE tient à remercier Madame la Ministre... ». Que disait-on à propos de l'égo ? J'espère vivement que je ne devrai plus lire ce cirage de pompes dans le n° 106 de ma revue favorite !

La touche sociologique pour terminer. Ces panneaux incongrus ont une utilité car ils servent d'exutoire au trop-plein d'énergie de vandales cornaqués, qui sait, par Don Quichotte et sa Rossinante.

Pour ma petite part, je ne suis qu'un amoureux de la nature dont je ne possède pas une connaissance encyclopédique.

Alors, quand je rencontre un panneau sur mon trajet, je me dis qu'il m'apprendra peut-être l'une ou l'autre chose. Un jour, je découvre ainsi des panneaux réalisés par des enfants avec l'aide d'un enseignant ou d'une enseignante. Ils étaient simplistes et ne m'apprenaient rien, mais je me suis dit que des gosses apprenaient ainsi à observer la nature et, espérons-le, à l'aimer. Quand, devant un édifice civil ou religieux, je découvre un panneau explicatif, je me réjouis d'en apprendre l'histoire ou l'architecture et cela ne m'empêche pas d'en approfondir ultérieurement la connaissance via des lectures. Faut-il prétendre que ce panneau masque l'édifice ?

Ma conclusion. Je voudrais dire à Don Quichotte que l'on passe facilement de l'élitisme à l'extrémisme et que, hélas, il est tombé dans ces panneaux-là. »

Réponse de la rédaction

Reconnaissons-le, le style utilisé dans cet édito en a crispé plus d'un. Même en interne, l'équipe de la CEBE s'est divisée sur le sujet.

Deux lecteurs se sont fendus d'une longue prose. Outre leurs arguments, ces courriers ont un style certain.

Tout d'abord, signalons qu'il s'agissait d'un éditorial, et tous les éditorialistes ne font pas nécessairement l'unanimité.

Le ton utilisé était volontairement provocateur et le texte polémique. Le réquisitoire visait un accusé, à savoir le surnombre de panneaux.

Il ne s'agissait bien sûr pas de remettre en question le bien-fondé de quelques panneaux didactiques. Un panneau à chaque entrée d'un site naturel est le bienvenu et somme toute bien nécessaire. Il signale au promeneur qu'il entre dans un lieu disposant d'une certaine richesse et lui en brosse un tableau succinct. Il permet aussi d'indiquer les coordonnées de la personne de contact, voire d'annoncer des activités.

Là où nous souhaitons bien préciser notre message, c'est quant au nombre de panneaux. Celui-ci doit être proportionnel à sa superficie et non à sa fréquentation journalière ou à un programme quelconque.

Il est utopique de croire que la personne qui vient fréquemment dans un site (ou visiter un monument) lise à chaque fois le panneau. Non ce dernier n'est lu qu'une seule fois, voire deux, par chaque visiteur. Après, cela devient un élément du paysage qu'on ne voit plus mais qui est (malheureusement) toujours là. Il faut donc éviter à tout prix de voir fleurir une pléthore de panneaux.

Faisons ensemble un rapide calcul, forcément réducteur mais qui vaut ce qu'il vaut !

Si on prend comme postulat de limiter le nombre de panneaux à un panneau par entrée de site, il nous en faudrait maximum 6 pour les 14 ha du Moeraske (0,42 à l'ha) et à l'Hof Ter Musschen 4 pour 10 ha (0,4 panneau/ha). Étonnant de voir que les rapports sont assez semblables.

La réserve naturelle domaniale des Hautes Fagnes fait 45 km², soit 4500 ha. Combien y-a-t-il de panneaux ? Nous n'en avons aucune idée mais, si on applique le même ratio à l'hectare, il en faudrait donc 1845 ! (0,41 panneau/ha x 4500 ha). Un nombre pareil donne le tournis et n'est certainement pas appliqué en pratique.

Nous plaidons donc pour un nombre limité de panneaux didactiques (un par entrée). Nous ne sommes ni pour leur absence totale et ni pour leur multiplication jusqu'à l'intérieur des réserves.

Chers lecteurs et lectrices, ce bulletin est aussi le votre. Si la plume vous démange encore, ces pages vous sont ouvertes.

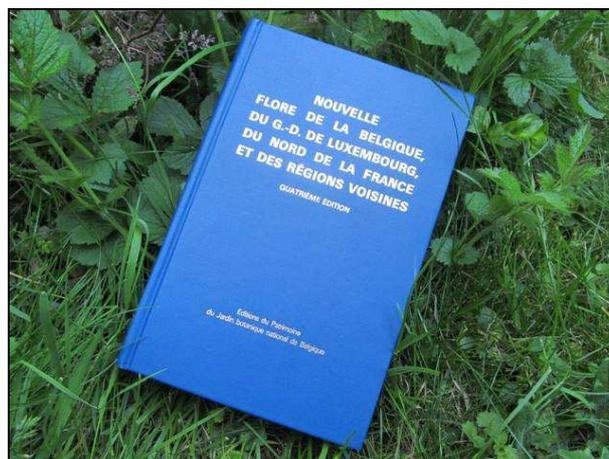
La Flore bleue pour débutants !

par Anne-Marie Paelinck et Christian Rombaux

La Flore Bleue, bible du « floriste » belge, exerce un fort pouvoir d'intimidation sur le botaniste de base, débutant ou même confirmé, alors qu'elle constitue la seule référence scientifique exhaustive et régulièrement mise à jour. Nous vous invitons donc à une visite guidée-animation ayant pour thème l'apprentissage à l'utilisation, pour dire mieux, l'appropriation de ce « mastodonte » rétif. Les obstacles à sa bonne utilisation sont, à notre idée, l'impatience (observation hâtive), la méconnaissance du terme juste nécessaire à la description et la reconnaissance « intuitive » mais précipitée des plantes d'après leur look, que seule une longue pratique permet. Nous insisterons donc sur l'**observation** attentive de ces êtres si particuliers que sont les plantes vertes (un énorme avantage : elles sont immobiles), l'emploi du **mot juste** et... la **patience** !

RV sur le parvis de l'église St Vincent à Evere le dimanche 8 septembre à 10 h.

L'idéal est de se munir d'une loupe (p.ex. grossissement 10x) et de la « Nouvelle Flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines » éditée par le Jardin botanique de Belgique (si vous n'en disposez pas, une autre flore, un bloc-notes et/ou votre enthousiasme suffiront).



La Flore bleue : sous le « pavé », un moyen de découvrir la botanique de terrain et le nom des plantes
Jean-Philippe Coppée - © 2013 CEBE-MOB



Produits & Publications

Publications



€ 5

- 1. Promenade dendrologique à Schaerbeek**
Arbres de voirie de la commune, par *Daniel Geerinck*



€ 5

- 2. Promenade dendrologique à Evere**
Arbres de voirie de la commune, par *Daniel Geerinck*



€ 2,5

- 5. Moulin d'Evere : dernière mouture**
La saga séculaire du moulin, par *Alain Doornaert*



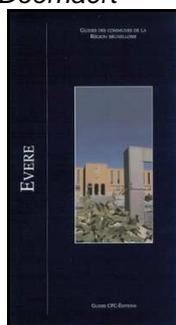
€ 5

- 6. Les araignées**
Guide d'identification, par *Horst Schröder*



€ 5

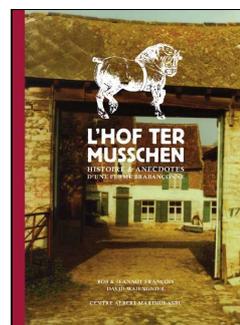
- 7. Le Patrimoine sculptural de Woluwe-Saint-Lambert**
par *Geneviève Vermoelen*



€ 10

- 8. A la découverte des sites et monuments d'Evere**

- 9. A la découverte des sites et monuments de Woluwe-Saint-Lambert**



€ 16

- 10. L'Hof ter Musschen - Histoire et anecdotes d'une ferme brabançonne**

25 cm x 17,5 cm - 128 pages couleurs - 245 illustrations

Frais de port : € 1,50 (sauf 10. L'Hof ter Musschen – Histoire et anecdotes € 3,50)

A verser au compte (IBAN) BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB), communication « Brochures » + les numéros des brochures souhaitées.

Produits

T-shirt CEBE (coton blanc, avec logo CEBE : S, M, L, XXL) : € 6,5

Frais de port : € 1,5

A verser au compte BE 56-0015-1170-7412, par commande

Communication " T-shirt " + la taille désirée.



Agenda

Visites - animations - gestion

Les coordonnées des différents responsables sont disponibles en page 2.

Toutes les visites et animations sont gratuites, à l'exception des animations de boulangerie traditionnelle au fournil de l'Hof ter Musschen.

Visites guidées mensuelles des sites naturels.

Un thème est développé chaque mois. Les visites gardent toutefois leur caractère général. Ainsi, même si le thème choisi est celui des fleurs de la friche, nous ne manquerons pas de vous faire admirer le ballet d'une libellule ou l'exploration méthodique d'un tronc par un pic épeiche. Les visites se font à pied : il faut se munir de bottes ou de bonnes chaussures selon les conditions météo.

- Rendez-vous :**
- Hof ter Musschen : Coin av. Hippocrate & Bld. de la Woluwe à Woluwe Saint Lambert
Accès : bus 42 arrêt Hippocrate.
 - Moeraske : Parvis de l'Eglise St. Vincent à Evere.
Accès : tram 55 arrêt Fonson, bus 59, 64, 45 arrêt Saint-Vincent.
- Date :**
- Hof ter Musschen : 1^{er} dimanche du mois, de 10 à 13 h.
 - Moeraske : 2^{ème} dimanche du mois, de 10 à 13 h.

Visite du potager biologique du Houtweg.

Initiation aux techniques vertes, présentation d'espèces peu connues, illustration d'un jardin sauvage.

- Rendez-vous :** Croisement rue de Verdun – Houtweg – rue L. Vandenhoven
Accès : tram 55 arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent ou Vandenhoven.
- Date :** Tous les 3^{ème} samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Visite du jardin des herbes aromatiques du Moulin d'Evere.

La CEBE a aménagé un jardin présentant une soixantaine d'herbes aromatiques au pied du Moulin d'Evere. Lors de cette animation des explications sont aussi données quant à celui-ci. Possibilité de visite du moulin (entrée Musée : € 3).

- Rendez-vous :** Rue du Moulin à Vent, au pied du Moulin d'Evere.
Accès tram 55, arrêt Tilleul.
- Date :** tous les 4^{ème} samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Animations de boulangerie traditionnelle.

Venez pétrir, façonner et cuire votre pain au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XIX^{ème} siècle). Animation combinée avec exposés didactiques, visite-découverte du site Natura 2000 de l'Hof ter Musschen. Maximum 8 personnes – réservation indispensable au 02 / 216 38 32 ou fournil@cebe.be – infos : <http://fournil.cebe.be>.

- Rendez-vous :** Monter l'avenue Hippocrate depuis le Bld de la Woluwe, prendre le premier sentier à droite. Le fournil est à 80 m sur votre gauche.
Accès : bus 42-79 arrêt Hof ter Musschen.
- Date :** une fois par mois, d'avril à octobre, de 9 à 15 h.
- PAF :** € 20 (comprenant un pain bio de 800 gr).

Journées de gestion.

Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous, afin de consacrer quelques heures de votre temps à la sauvegarde du patrimoine naturel et monumental bruxellois.

- Hof ter Musschen – Fournil : 1^{er} samedi du mois, de 10 h à 16 h 30 (fournil).
Moeraske : 2^{ème} samedi du mois, de 9 h 30 à 16 h 30,
(local apicole de la CEBE, rue du Château).

Cotisations et dons

Le paiement d'une cotisation ou d'un don peut s'effectuer à votre convenance et à n'importe quel moment de l'année. **Lors du paiement, veuillez toujours bien à indiquer le(s) nom(s) et prénom(s) des membres pour le(s)quel(s) la cotisation est versée (si cotisation familiale p.ex.).**

Le paiement du minimum de cotisation vous permet de recevoir quatre numéros de « L'Echo du Marais » sur une période de douze mois.

Cotisations :

Membre adhérent : € 6,00 (minimum).

Membre protecteur : € 12,50 (minimum).

Cotisation familiale : € 8,00 (minimum).

Dons :

Une attestation fiscale est délivrée pour tout don cumulé atteignant **au minimum € 40** pour l'année civile (hors cotisation).

Pour COTISATIONS ET DONN UNIQUEMENT - Compte bancaire (IBAN) :
BE 56-2100-3244-0488 de la CEBE à 1140 Bruxelles (BIC : GEBA BE BB).

Pour tous autres paiements - Compte bancaire (IBAN) :
BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB).

Attention !

Si l'étiquette collée sur ce bulletin est marquée d'un point rouge, ceci signifie que vous n'êtes plus en ordre de cotisation et que ce bulletin est le dernier que nous pourrions vous envoyer !

Réabonnez-vous !

La CEBE se caractérise aussi par le montant très modeste de sa cotisation ! (Compte bancaire : BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB))

Trésorier : Patrick Vanden Borre - GSM : 0478 / 97 95 10

Nuit Européenne des Chauves-souris (NEC) à Woluwe-Saint-Lambert

Par Patrick Vanden Borre



Rendez-vous quasi-incontournable de la fin des vacances d'été, la CEBE vous convie à la NEC 2013 qui aura lieu, une nouvelle fois, à Woluwe-Saint-Lambert.

Cette année, le thème est « Les chauves-souris et l'agriculture ». Nous vous attendrons donc le samedi 24 août 2013, à 20 heures au « Chalet Malou » à l'arrière du château du même nom et situé dans la plaine de jeux.

La soirée débutera à 20h15 par un exposé sur le thème des chauves-souris et l'impact des activités agricoles sur celles-ci.

Cet exposé sera suivi de la projection d'un film.

A la fin de la projection, nos guides accompagneront les visiteurs pour observer et écouter, grâce aux détecteurs d'ultrasons (ou 'batbox'), les chauves-souris le long des berges de l'étang du château Malou.

Cette animation est gratuite et ouverte à tous. Les enfants sont particulièrement les bienvenus, la promenade se terminant vers 22 h (Papa, Maman, après tout, la rentrée n'est que le 1^{er} septembre !).



Dates

Juillet 2013

Sa 06	Hof ter Musschen	Gestion
Di 07	Hof ter Musschen	Visite guidée : Un peu de tout...ou la vie est luxuriante en cette période de l'année, il suffit de se baisser! - Guide : M. Moreels
Ve 12	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 13	Moeraske	Gestion
Di 14	Moeraske	Visite guidée : Un peu de tout...ou la vie est luxuriante en cette période de l'année, il suffit de se baisser! - Guide : M. Moreels
Sa 20	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg : Quelques "trucs" pour photographier les insectes – Guides : E. N'Go & G. Carlet
Sa 27	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : à préciser

Août 2013

Sa 03	Hof ter Musschen	Gestion
Di 04	Hof ter Musschen	Visite guidée : Astéracées et Apiacées : des fleurs jaunes ou blanches qui se ressemblent - Guide : J. Randoux
Sa 10	Moeraske	Gestion
Di 11	Moeraske	Visite guidée : Astéracées et Apiacées : des fleurs jaunes ou blanches qui se ressemblent - Guide : J. Randoux
Sa 17	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg : Quelques "trucs" pour photographier les insectes – Guides : E. N'Go & G. Carlet
Ve 23	Evere	Réunion de l'association (20h) – lieu encore à préciser - contact M. Moreels
Sa 24	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : M. Moreels
Sa 24	Woluwe-Saint-Lambert	Nuit Européenne des Chauves-souris (voir annonce en page 27) – contact : P. Vanden Borre

Septembre 2013

Di 01	Hof ter Musschen	Visite guidée : Floraisons tardives - Guide : J. Randoux
Sa 07	Hof ter Musschen	Gestion
Di 08	Moeraske	Visite guidée : La Flore bleue pour les débutants - Guides : A.-M. Paelinck & Ch. Rombaux (voir annonce en page 24)
Ve 13	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 14	Moeraske	Gestion
Sa 21	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg – Guide : M. Moreels
Ve 27	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 28	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : M. Moreels

Octobre 2013

Sa 05	Hof ter Musschen	Gestion
Di 06	Hof ter Musschen	Visite guidée : A la découverte des fruits - Guide : A.-M. Paelinck
Ve 11	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 12	Moeraske	Gestion
Di 13	Moeraske	Visite guidée : A la découverte des fruits - Guide : A.-M. Paelinck
Ve 25	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)

Guides – contacts

- R. & B. Beys : 02 / 771 33 71
- M. Moreels : 02 / 460 38 54
- G. Carlet : 0486 / 36 25 51
- E. N'Go : 02 / 242 95 24
- J. Randoux : 02 / 705 43 02
- Ch. Rombaux : 02 / 242 50 43
- P. Vanden Borre : 0478 / 97 95 10